Bulletin d'information du Groupe Cimade 63

Le migrant

N° 43
Octobre 2011

11 rue Marmontel - 63000 Clermont-Ferrand
tél. 04 73 93 79 30 - **Mèl.** groupe.cimade63@club-internet.fr
http://cimade63.blogg.org - http://www.cimade.org

la Cimade
L'humanité passe par l'autre

L'ACTU LOCALE

Les portes ouvertes de la Cimade : bienvenue aux nouveaux !

Mercredi 5 octobre, le groupe local a organisé une soirée "PORTES OUVERTES" non pas que nos portes sont habituellement fermées mais plutôt pour se donner un temps particulier de rencontre avec nos soutiens, sympathisants ou nouveaux bénévoles. Nous avons pu retracer l'histoire de la Cimade, exposer l'intérêt de la présence d'une telle organisation dans la société civile et pésenter nos différentes activités :

- **Les permanences d'aide juridique et administrative tous les mercredis**
- **Les cours de Français**
- **Les interventions en prison**
- **Le collectif des amoureux au ban public (mariage franco-étranger)**
- **Les actions de sensibilisation (Cercle de Silence, lettre mensuelle, ...)**
- **Les ateliers d'argumentation contre les préjugés**
- **Le Réseau Welcome**

Nous recherchons toujours de nouveaux bénévoles. Si vous sentez que c'est le moment pour vous de faire quelque chose et de nous rejoindre : **n'hésitez pas !** Venez nous rencontrer à notre réunion mensuelle tous les 1er mercredi de chaque mois à 18h30 à notre local ou contactez nous !

Soirée de rencontre et de soutien à l'activité PRISON

Mercredi 16 novembre le groupe prison proposera une soirée de rencontre et de sensibilisation. Le lendemain, le jeudi 17 novembre, le groupe prison organise une journée de formation. Pour plus de renseignements ou vous inscrire à la formation, vous pouvez joindre Roger Vaissaire (cimade900di@neuf.fr) ou Anne-Marie Orliac (anne-marie.orliac@wanadoo.fr)

ACTION à VENIR

Pour une politique d'hospitalité
Et contre la logique d'expulsion et d'enfermement

CERCLE de SILENCE

JEUDI 20 octobre
de 18h30 à 19h
Place de Jaude - Clermont-Ferrand

C'est décidé, Je soutiens !

La famille Ranaivoarison doit rester parmi nous !

Johan et sa sœur Myriamme sont scolarisés depuis plus de 5 ans, l'un à Victor Duruy, l'autre au Lycée Jeanne, tous deux très bons élèves. Arrivés en 2008 de Madagascar suite à l'hémiplégie puis l'épilepsie accidentelle du père, la famille bénéficie d'une carte de séjour pour raison de santé depuis 3 ans et renouvelée chaque année. Or depuis juin 2011, cette carte n'a pas été renouvelée et la famille a reçu à la place une obligation de quitter le territoire français.

Famille francophone et francophile, la mère subvient aux besoins grâce à son emploi qualifié.

La décision de renvoyer cette famille est totalement injustifiée et nous appelons à les soutenir en signant la Pétition RESF 63 ici :

http://www.educationsansfrontieres.org/?page=article&id_article=38484

Actu Nationale

Il ne fait pas bon être étudiant étranger en France par les temps qui courent…

L'actuel ministre de l'Intérieur a facilement emboîté le pas à ses prédécesseurs en faisant sienne la politique du chiffre en matière de renvois des étrangers, fleuron de la lutte contre l'immigration irrégulière ;Il a ajouté une note nouvelle, en revenant sur le dogme de l'immigration choisie. Il a ainsi décidé de s'attaquer aussi, en période de crise, à l'immigration régulière. Ainsi, récemment, deux mesures viennent d'écorner sérieusement les droits des étrangers prétendant suivre des études en France :

D'abord, **les étrangers souhaitant étudier en France doivent justifier de ressources plus élevées (5535 euros au lieu de 3814.5 par an)**. Cette disposition figure au milieu du décret du 6 septembre dernier, visant à appliquer la dernière loi sur l'immigration qui ne prévoyait pourtant aucune modification du régime du droit au séjour des étudiants…

Inattendue, cette réforme fait craindre, à juste titre, à plusieurs syndicats étudiants, dont l'UNEF, des refus de première délivrance de titres, mais également des refus de renouvellement. Des étudiants aujourd'hui présents en France risquent donc de se retrouver en situation irrégulière.

De plus, avant l'été, Claude Guéant avait signé, avec Xavier Bertrand, ministre du Travail, de l'emploi et de la santé, une circulaire relative à l'immigration professionnelle dans laquelle il demande aux préfets d'être particulièrement vigilants dans l'examen des demandes de changement de statut (passage d'un titre de séjour en qualité d'étudiant à un titre de séjour en qualité de salarié) ; il rappelle que **la possibilité d'occuper un emploi hautement qualifié à l'issue d'études supérieures est limitée à six mois, période à l'issue de laquelle le jeune diplômé « à vocation à retourner dans son pays d'origine »**. Ces instructions ont déclenché de vives réactions dans des milieux où l'on ne s'y attendait pas : présidents d'Universités, Conférence des grandes écoles et directions des écoles d'ingénieurs : non seulement leurs présidents trouvent le rappel à la fermeté peu opportun, notamment quant au signal qu'il donne à l'étranger sur l'attractivité de la France, mais ils vont plus loin en demandant à l'inverse un assouplissement de la réglementation actuelle afin que les jeunes diplômés puissent travailler plus longtemps en France que les seuls six mois aujourd'hui prévus.

Agenda

Jeudi 20 octobre 18h30
Cercle de silence place de Jaude

Mercredi 2 novembre 18h30
Réunion mensuelle du groupe local Cimade 63.

Mercredi 16 novembre soirée du groupe prison

Samedi 26 Novembre 14h30 :
Réunion d'information pour les couples franco-étrangers.

-REFLEXION-

Inventons une politique d'hospitalité !

Lors de son Assemblée générale du 18 juin, La Cimade a adopté 40 propositions pour mener une autre politique d'immigration. Depuis les permanences juridiques qu'elle organise, jusqu'aux portes des consulats où elle est allée enquêter, en passant par les centres de rétention ou les queues aux guichets des préfecture, La Cimade a développé une expertise juridique unique sur les politiques migratoires française et européenne.
En s'appuyant sur cette expertise et sur l'affirmation de ses valeurs, **La Cimade appelle à un changement de perspectives**. Dans un contexte où la question de l'immigration est constamment instrumentalisée à des fins politiques, il nous paraît urgent de sortir d'une simple position critique, souvent qualifiée d'utopiste, pour entrer véritablement dans la bataille des propositions. Après près d'un an de débats menés dans toutes les régions de France, avec quelque 2000 militants, **La Cimade propose 40 mesures pour inventer une politique d'hospitalité**. 40 propositions pour tendre vers la liberté de circulation, demain ou après-demain. Mais 40 propositions qui s'inscrivent aussi résolument dans la perspective des échéances électorales à venir où les enjeux de l'immigration seront assurément présents et - on peut le craindre - instrumentalisés.

La Cimade a ainsi choisi de mettre en avant **6 propositions « leviers »** qui illustrent clairement la possibilité, pour un gouvernement décidé, de transformer profondément et positivement la politique migratoire de la France. Ces propositions ont été sélectionnées en raison de leur mise en œuvre facile et rapide, et de leur capacité à avoir un effet immédiat sur la vie quotidienne des migrants et des demandeurs d'asile, en mettant fin à des situations absurdes et injustes. LIRE LA SUITE ->

http://www.cimade.org/nouvelles/3322-Inventons-une-politique-d-hospitalit---